

<https://www.ujfp.org/spip.php?article6304>

The logo of the UJFP (Union of Jewish Frontiers) is displayed in a stylized, blocky font. The letters are dark red with a white outline, set against a light, textured background.

# Manifestation à la frontière de Gaza : "Désolé commandant, je ne tire pas"

- Pour comprendre - En Israël-Palestine - Gaza -

בְּיָסֵלֵם  
B'TSELEM  
بتسيلم

Date de mise en ligne : lundi 9 avril 2018

---

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

---

Interview d'Amit Gilutz de B'tselem par Daniel Fontaine. Publié le vendredi 6 avril 2018 sur le site de la RTBF.

L'ONG israélienne B'Tselem a publié dans la presse des encarts publicitaires appelant les soldats à ne pas tirer vers des Palestiniens non armés lors de manifestations à la frontière avec la bande de Gaza. L'encart est intitulé "Désolé commandant, je ne tire pas". Les autorités israéliennes ont pourtant prévenu que les consignes de tirs resteraient les mêmes ce vendredi 6 avril qu'il y a une semaine, lorsque la répression du mouvement a fait vingt morts parmi les Palestiniens.



Des tireurs d'élite israéliens sont déployés le long de la frontière avec Gaza pour empêcher les manifestants palestiniens de s'approcher de la barrière de séparation. - © MENAHEM KAHANA - AFP

Cet appel à ne pas tirer sur des Palestiniens a été dénoncé par le gouvernement, qui menace d'engager des poursuites contre B'Tselem pour "appel à la sédition". Le député d'opposition travailliste et ancien ministre de la Défense Amir Peretz a également critiqué l'ONG.

Nous avons demandé au porte-parole de B'tselem, Amit Gilutz, pourquoi l'organisation a choisi d'interpeller les soldats eux-mêmes. *"Pour cette simple raison : tirer à balle réelles, des tirs létaux, sur des manifestants non-armés, c'est illégal. Un ordre de la faire est un ordre illégal. Les soldats sont obligés de refuser d'obéir."*

**Mais s'ils refusent, ils risquent eux-mêmes d'être traînés devant une cour militaire pour désobéissance ?**

*"Bien sûr, ils courent ce risque. Au final, la responsabilité pour ces règles d'engagement appartient aux décideurs politiques, pas aux soldats sur le terrain. A la base, ce sont le Premier ministre, le ministre de la Défense et le chef d'état major qui ont la responsabilité de modifier ces instructions illégales. Mais tant qu'ils ne le font pas, le soldat a aussi une responsabilité personnelle de ne pas se plier à ce qui est immoral, comme tirer à balles réelles sur une*

## Manifestation à la frontière de Gaza : "Désolé commandant, je ne tire pas"

---

*foule de manifestants anonymes qui comprend des femmes, des enfants, des personnes âgées, et des hommes. Le militaire a le droit d'empêcher les gens d'approcher la barrière, de la franchir, de l'endommager. Il y a beaucoup de moyens d'y arriver. Il peut disperser la foule. Il peut arrêter des gens. Mais agir comme nous l'avons vu la semaine dernière, et comme nous craignons que cela se répète aujourd'hui et dans les prochains jours, n'est ni légitime, ni acceptable."*

<dl class='spip\_document\_4234 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;\*>



- מודעה -

# מצטער המפקד, אני לא יורה.

צילום: אסף כהן זוטריס

**חייל, הפקודה לירות ירי קטלני באזרחים שאינם מסכנים  
חיי אדם היא בלתי חוקית בעליל. השימוש בכוח קטלני  
מותר רק במצבים של סיכון ממשי ומייד ל חיי אדם,  
בהעדר כל ברירה אחרת.**

**האחריות למתן פקודות בלתי חוקיות בעליל מוטלת  
בראש ובראשונה על קובעי המדיניות, בהם ראש הממשלה,  
שר הביטחון והרמטכ"ל. אך הציות לפקודות כאלה הוא  
עבירה פלילית וחובתך לסרב לפקודה לירות אש חיה  
באזרחים לא חמושים שלא מסכנים איש.**

**בְּצֵלֶם**  
B'TSELEM  
بتسيلم

La publicité diffusée par B'tselem s'adresse directement aux militaires israéliens : "Soldat, les consignes de tirs susceptibles de provoquer la mort de civils ne présentant pas de danger pour des vies humaines, sont illégales". - © D.R.

**Le ministre de la Sécurité intérieure Gilad Erdan explique traiter toute activité contre la sécurité d'Israël comme une opération terroriste. Ce n'est pas légitime ?**

*"Le prétexte de la sécurité est exploité par Israël pour justifier toutes les formes de violation des droits humains des Palestiniens. Il faut se souvenir du contexte des manifestations auxquelles nous assistons pour le moment. La bande de Gaza est l'une des zones les plus densément peuplées au monde. Deux millions de personnes vivent sur cette petite bande de terre. Il n'y a presque plus d'eau potable. Les gens n'ont que quelques heures d'électricité par jour. Il y a une pénurie de médicaments. Les gens sont au chômage. Une grande partie d'entre eux dépendent de l'aide humanitaire pour survivre. Ce désastre humanitaire est le résultat de la politique israélienne, en particulier le siège qui est en place depuis plus de 10 ans. C'est contre ça que ces gens manifestent. Et face à cette mobilisation, Israël ordonne à ses troupes de les abattre."*

**Donc, pour vous, qualifier ces manifestations d'activité terroriste, ça n'a pas de sens ?**

*"Quoiqu'un Palestinien fasse pour protester contre les conditions insupportables qu'Israël impose depuis si longtemps au peuple Palestinien, est considéré comme activité terroriste aux yeux des décideurs israéliens. Évidemment, c'est absurde. Nous avons publié un avertissement avant la première manifestation pour prévenir de ce qui allait arriver. Le nombre de victimes était prévisible, parce que les décideurs avaient été clairs sur le fait qu'ils traiteraient les lieux de manifestations comme des zones de combats et les manifestants comme des terroristes potentiels. Si on a des yeux et un cœur, je ne pense pas que l'on puisse accepter cela."*